



## La FHF-Centre Val de Loire recrute son Permanent du médico-social

La Fédération Hospitalière de France Centre-Val-de-Loire est une association membre de la Fédération Hospitalière de France, dotée d'un bureau et d'un conseil d'administration.

Ses adhérents sont les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux de la région Centre-Val-de-Loire.

Elle assure les missions suivantes :

- Contribuer et participer aux niveaux régional et interrégional à la mise en place d'une politique de santé conforme aux intérêts du service public hospitalier et à la prise en charge sociale et médico-sociale
- Assurer la défense des droits et intérêts de ses adhérents
- Représenter collectivement les adhérents aux niveaux régional et départemental tant auprès des pouvoirs publics, des administrations, des collectivités, de la justice que de tous organismes ou institutions publics ou privés
- Promouvoir la qualité des soins, d'accompagnement et d'hébergement dans les établissements de santé et les établissements sociaux et médico-sociaux
- Mettre en œuvre toute action, développer tout service d'intérêt commun propre à faciliter les missions de ses adhérents, notamment par l'organisation de manifestations, de formations, par la publication et la diffusion de tout ouvrage, par la création de services généraux d'information et de promotion d'intérêt collectif
- Favoriser et participer, conformément aux lois et règlements en vigueur, à la formation continue des personnels relevant des adhérents, et plus généralement au renforcement du dialogue social au sein des établissements et institutions

La FHF Centre-Val-de-Loire est représentée par un Président, et par une délégation régionale composée d'un délégué régional élu, d'un délégué régional adjoint en charge du secteur médico-social, d'une déléguée régionale permanente qui s'appuie sur des groupes de travail.

### Missions

- Accompagner pendant une durée de 3 ans la dynamique des GCSMS et la transformation de l'offre (diagnostic des coopérations existantes, accompagnement méthodologique à la formalisation, à la structuration de projets mutualisés, assistance à la mise en œuvre de la coopération selon les besoins des territoires),
- Animation et appui des adhérents du secteur médico-social,
- Assurer l'interface avec les délégués territoriaux du médico-social et les groupes de travail de la FHF-CVL,
- Être l'interlocuteur du pôle autonomie de la FHF et des autorités de tarification,
- Organiser des journées thématiques,

- Assurer la circulation de l'information du secteur social et médico-social.

### **Compétences et qualités requises**

- Travail en équipe et reporting
- Capacité d'animation : réunion, mobilisation d'équipes autour de projets
- Qualité de communication, d'écoute et de sens de la négociation
- Grande capacité d'autonomie, d'initiative et d'organisation
- Capacité d'expertise, technique et de réflexion stratégique
- Maîtrise des outils bureautiques

### **Profil du candidat**

- D3S justifiant d'une expérience de direction d'établissement du secteur social et médico-social
- Ou contractuel disposant d'un master, d'un diplôme d'IEP ou équivalent avec expérience significative du secteur médico-social
- Expérience avérée dans la gestion de projet, l'accompagnement au changement et la coopération dans une dimension territoriale et extra-territoriale

### **Rémunération et conditions d'emploi**

- Détachement, mise à disposition ou CDD pouvant évoluer vers un CDI
- Rémunération liée au statut et à l'expérience professionnelle
- Déplacements en région
- Permis B exigé
- Possibilité de télétravail

**Candidatures (CV + LM) à renvoyer à [fhf-cvl@fhf.fr](mailto:fhf-cvl@fhf.fr)**